

## **Convocation à la séance du Conseil municipal**

**Les membres du Conseil municipal sont conviés à se réunir  
le 10 avril 2026 à 19h00  
salle du Conseil municipal**

- Rapport des décisions n° 044/2026 à 098/2026

### **Administration générale**

- Délégations du Conseil municipal au maire au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- Désignation des membres de la commission communale pour l'accessibilité (CCA)
- Désignation d'un correspondant incendie et secours
- Désignation d'un correspondant défense
- Désignation d'un correspondant sécurité routière
- Désignation du représentant élu titulaire au sein de la SEM-PFI (Pompes Funèbres Intercommunales) de la région Grenobloise
- Désignation du représentant au Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Rhumatologique d'Uriage

### **Action Sociale**

- Délibération du Conseil municipal fixant le nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour la durée du mandat
- Désignation des représentants du Conseil municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

### **Développement et Aménagement Durable du Territoire**

- Adhésion à l'association Espace Belledonne et désignation des délégués représentant la commune
- Adhésion à l'association des Communes Forestières (COFOR) et désignation des représentants titulaire et suppléant
- Désignation du représentant local à l'association de développement de l'Agriculture en Belledonne (ADABEL)
- Désignation des délégués représentant la commune au sein de TE38 (Territoire d'Énergie Isère)
- Désignation du représentant à la Société par Actions Simplifiées (SAS) Centrales Villageoise du Grésivaudan (Grési 21)
- Désignation du représentant local au sein de l'Association pour une Gestion Durable de l'Énergie (AGEDEN)
- Désignation des délégués représentant la commune au comité de site de l'Espace Naturel Sensible du Marais des Seiglières et Marais Chauds

### **Éducation Enfance Jeunesse**

- Désignation des représentants aux Conseils des écoles publiques

## **Finances**

- Création de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) et de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et fixation des conditions de dépôt des listes
- Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)
- Élection des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)

## **Informatique**

- Désignation des élus représentants au Syndicat Intercommunal pour les Télécommunications et les prestations Informatiques (SITPI)

## **Ressources humaines**

- Indemnités de fonction des adjoints et des conseillers municipaux
- Majoration des indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mon dévouement.

Saint-Martin d'Uriage,  
le 03 avril 2026

Le Maire,  
Théodore BONNET-GAMARD

